

CONVOCATION

à l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité Départemental de Tir de l'Allier



Ordre du jour

- Appel des membres - Vérification des pouvoirs - Désignation des scrutateurs et des assesseurs
- Ouverture de la séance

Assemblée générale ordinaire :

- Approbation du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 2 octobre 2016
- rapport moral 2016-2017
- rapport financier 2016-2017
- rapport du contrôleur aux comptes
- affectation du résultat 2016-2017
- Vote de l'abrogation de la cotisation club 2017-2018
- budget prévisionnel 2017-2018
- questions diverses

Pouvoir

Chaque Société de Tir est représentée par son Président ou, en cas d'empêchement, par un membre du Comité Directeur de la société mandaté à cet effet. Le vote par procuration est possible sous les réserves ci-après : il ne peut être exercé que par le représentant d'une autre Société du même département ou par le Président du Comité Départemental, nul ne pouvant détenir plus de 3 pouvoirs.

Je soussigné (e) _____ club : _____

Donne pouvoir à _____

Demeurant à _____

De me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire et prendre part, en mon nom, aux délibérations et aux votes.

Fait à _____, le _____ 2017

Questions ou suggestions CLUB : _____

Pour que l'Assemblée Générale soit un lieu d'échanges et de débats, n'hésitez pas à poser les questions qui vous intéressent.

.....

.....

.....

.....

.....

Coupon à renvoyer à Jean Pierre Chaulier, Peige 03380 Archignat ou par email jean-pierre.chaulier@wanadoo.fr au plus tard le 2 octobre 2017

Rapport moral du Président

Cet après- midi, me revient l'honneur d'ouvrir l'assemblée générale ordinaire de notre Comité Départemental de tir de l'Allier.

Je vous présente les excuses de M. Claude Riboulet, Président du Conseil départemental, d'Ivan Bizet de la DDSCPP 03, de Patrick d'Aïetti, Président du STS Montluçon, d'Alfred Asnar, Président du T.S. Vichy, de Monique Cheminet, élue du CDTir Allier, d'Élisabeth de Prigounoff retenue, ce week-end pour arbitrer le Grand Prix de France TAR au CNTS de Châteauroux.

Après mon élection, l'an passé à la Présidence de notre Comité, je veux témoigner publiquement de ma reconnaissance à Bernard Delorme pour le travail qu'il a accompli à la tête de ce Comité durant de nombreuses années et de l'aide qu'il m'a apportée pour poursuivre sereinement nos activités.

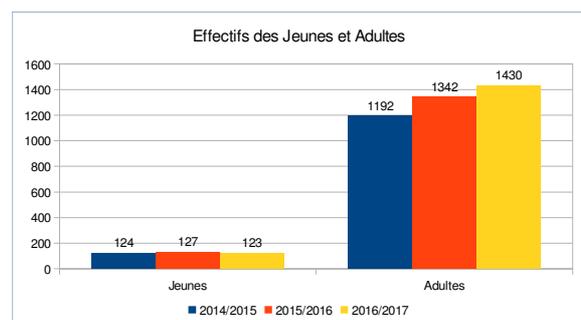
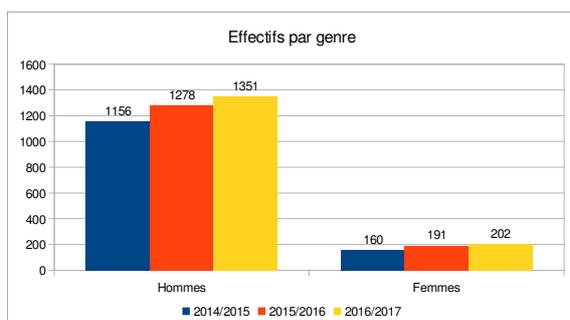
Au-delà, de l'organisation des compétitions départementales, cette saison a été marquée par le contrôle national de nos installations sportives par les services de l'État : Préfecture, DDSCPP 03, Gendarmerie ou Commissariat. Si pour la majorité des clubs municipaux, cela s'est bien déroulé, la fermeture provisoire du stand du Jolan de Cusset a mis en exergue des manquements aux éléments de sécurité indispensables mais aussi dans d'autres stands, un manque de connaissance sur les équipements de sécurité, tels le registre de sécurité, les extincteurs, les affichages comme les consignes de sécurité, les plans des installations, les contrôles périodiques extincteurs, installations électriques... Nous devons y remédier rapidement et c'est pourquoi, dans notre budget prévisionnel, nous avons consigné des demandes d'aides pour la remise à niveau des stands privés.

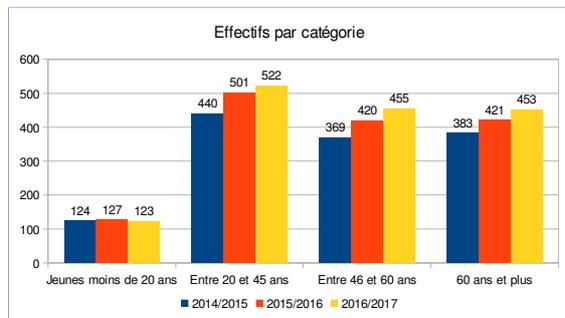
M. Ivan Bizet, dans son message téléphonique, a tenu à s'excuser de son absence à notre AG et m'a demandé de vous transmettre ses remerciements pour la qualité de l'accueil qui lui a été faite dans les différents clubs audités. Il m'a également informé qu'il lui restait deux stands à auditer l'ASTA. Moulins et le TS Vaux, ceux-ci le seront dans les prochaines semaines.

Je remercie les bénévoles qui ont participé à l'organisation des championnats de France 10/18m adultes et handisports au Parc des expositions de Montluçon en février puis à celle des évaluations nationales à Moulins du 25 au 29 avril. Ces deux importantes manifestations sportives et économiques, témoignent de notre capacité à les organiser mais aussi de la confiance de notre fédération à notre égard qui nous les attribue régulièrement.

Malgré, les besoins d'aides techniques auprès des clubs, la faiblesse de notre budget m'a incité à renoncer aux propositions attrayantes de passer le Cap Emploi. Même si cela eût été une grande satisfaction de promouvoir un jeune vers l'emploi, les trésoreries des clubs, leur éloignement géographique rendaient, pour l'instant, cette mission impossible.

Côté effectifs, par genre, la hausse s'est poursuivie : pour les femmes, évolution de 191 à 202 et pour les hommes de 1278 à 1351 soit un total de 1553 (N-1 : 1469) soit une hausse totale de 84 licenciés.





Arbitrage : Félicitations et remerciements pour leurs engagements à Frédéric Crispu et Daniel Guillot qui ont été reçus à l'examen d'arbitre départemental ISSF en ce début d'année, ce qui nous porte à un total de 18 arbitres pour l'Allier. Poursuivant sur sa lancée, Daniel a également été reçu arbitre régional Silhouettes Métalliques. Le Comité reste dans l'attente du financement d'une partie de leur équipement.

Félicitations également à Jacques Brulet qui a été reçu arbitre national en IAU.

Félicitations à Josiane Touzin pour sa distinction qu'elle recevra à la prochaine remise des médailles de la Jeunesse et des Sports le vendredi 24 novembre à la Préfecture de l'Allier.

Compétitions :

Je remercie les Présidents des clubs organisateurs, les arbitres et les bénévoles, qui ont permis le bon déroulement de tous les championnats départementaux.

Pour ce qui concerne le challenge départemental TAR : actuellement, celui-ci se tire uniquement sur le stand de l'ASTAM avec des tireurs de l'ASTAM ce qui en fait un challenge club et non départemental. Je souhaite donc lui donner une vraie dimension départementale sans obliger les tireurs à de coûteux déplacements. Nous pouvons faire 3 pôles autour des villes de Moulins (Moulins, St-Pourçain), Vichy (Vichy-Cusset) et Montluçon (Commentry – Treignat). Cela permettrait de multiplier les matchs pour les compétiteurs et ce, à moindre coût. Pour les participants aux circuits nationaux TAR, les scores obtenus pourraient être comptabilisés dans ce challenge. Voici mes propositions et maintenant, je souhaite mettre en place une commission pour définir un règlement pouvant satisfaire tant les participants que les clubs organisateurs.

De même, doit-on revoir les tarifs des engagements aux compétitions départementales ?

Je vous rappelle que Daniel Guillot est à votre disposition pour toute formation ou précision pour l'utilisation du programme Isis pour gérer vos compétitions et de la base Itac pour gérer vos licenciés.

Je remercie, le Conseil Départemental et le CNDS, de leurs aides, malgré les contraintes budgétaires qui les frappent. Avec une trésorerie et des effectifs en hausse, notre Comité, en relation étroite avec les clubs, doit tout mettre en œuvre pour accueillir et former, dans des installations performantes, ces nouveaux tireurs.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une excellente saison sportive 2017/2018.

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DE L'ALLIER

Peige - 03380 - ARCHIGNAT

N° Siret : 418 388 302 00014

RNA : W032002050

durée de l'exercice en nombre de mois : 12

durée de l'exercice précédent : 12

ACTIF	Brut	Amortissements provisions	31/08/2017	31/08/2016
Frais de recherche et développement				
Autres Immobilisations incorporelles				
Avances & Acomptes sur Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	0,00	0,00	0,00	0,00
Stocks			0,00	
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés			0,00	
Autres créances			4 000,00	
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)				
Disponibilités			1 086,68	4 000,00
Charges constatées d' avance				
TOTAL (II)	0,00		5 086,68	4 000,00
Total général (0 à III)	0,00	0,00	5 086,68	4 000,00

PASSIF	31/08/2017	31/08/2016
Fonds associatifs		
Réserves pour investissement		
fonds avec droits de reprise		
fonds sans droits de reprise		
Report à nouveau	3 823,34	3 336,89
Résultat de l'exercice(excédent ou déficit)	1 263,34	486,45
Suventions d' investissements		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	5 086,68	3 823,34
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		176,66
Fonds dédiés sur subventions		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisation et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d' avance		
Total IV	0,00	176,66
Total général	5 086,68	4 000,00

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DE L'ALLIER

Peige - 03380 - ARCHIGNAT

N° Siret : 418 388 302 00014

RNA : W032002050

durée de l'exercice en nombre de mois : 12 durée de l'exercice précédent : 12

COMPTE DE RESULTAT du 01/09/2016 au 31/08/2017	31/08/2017	31/08/2016
Ventes de marchandises		1 520,00
Production vendue de biens et services		1 011,00
Chiffre d' affaires nets		2 531,00
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d' exploitation	4 000,00	5 380,00
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges		
Autres produits	270,00	270,00
Total des produits d' exploitation (I)	4 270,00	8 181,00
Achats de marchandises		1 575,98
Variation de stock (marchandises)		
Achat de matières premières et autres approvisionnements	713,30	1 149,30
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)		
Autres achats et charges externes	2 304,93	4 991,91
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provision pour risques et charges		
Autres charges		
Total des charges d' exploitation (II)	3 018,23	7 717,19
Résultat d' exploitation (I - II)	1 251,77	463,81
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Produits financiers de participations	11,57	22,64
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l' actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers (V)	11,57	22,64
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)	0,00	0,00
Résultat financier (V - VI)	11,57	22,64
Résultat courant avant impôts (I- II + III + V - VI)	1 263,34	486,45
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	0,00	0,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Engagement réalisé sur subvention versée		
Total des charges exceptionnelles(VIII)	0,00	0,00
Résultat exceptionnel (VII - VIII)	0,00	0,00
Participations des salariés aux fruits de l' entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits(I + III + V + VII)	4 281,57	8 203,64
Total des charges(II + IV + VI + VIII + IX + X)	3 018,23	7 717,19
EXCEDENT OU DEFICIT (Total des produits - total des charges)	1 263,34	486,45



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DE L'ALLIER

Déclaré à la Préfecture de l'Allier le 23 décembre 1980
sous le N° 2437 (J.O. du 7 janvier 1981)

COMPTE-RENDU FINANCIER EXERCICE 2016-2017

Le compte de résultats 2016-2017 laisse apparaître un résultat excédentaire de **1263.34 €** pour un total de bilan à cette même date de **5086.68 €**.

Au chapitre des recettes : suite à la baisse de la subvention du CNDS et du Conseil départemental de l'Allier, la gestion a été rigoureuse pour assurer le bon déroulement des championnats nous incombant ainsi que l'achat des récompenses.

Au chapitre des dépenses : le coût des championnats est stabilisé. Nous avons pu, bénéficier de tarifs promotionnels pour l'achat des médailles, certains déplacements n'ont pas été financés.

BUDGET PREVISIONNEL EXERCICE 2017 - 2018

Pour le prochain exercice, grâce à l'apport des cotisations sur les licences, nous allons aider les clubs dans le développement durable par le financement des récupérateurs de plomb, la réduction des nuisances sonores, l'acquisition de cibles électroniques....

Les subventions du Conseil Départemental et du CNDS nous assurent l'organisation des compétitions départementales dans les meilleures conditions pour nos tireurs ainsi que le financement de formations notamment des écoles de tir.

Une demande d'aide pour les clubs privés sera faite pour accélérer leurs mises aux normes de sécurité.

Ces actions devraient permettre de poursuivre la progression de nos effectifs.

L'équilibre du budget 2017-2018 tient compte de tous ces éléments.

Fait à Commentry, le 31 août 2017

Le Trésorier,
Louis Braun

**Rapport du contrôleur aux comptes
sur l'exercice comptable du 01/09/2016 au 31/08/2017
du Comité Départemental de tir de l'Allier**

CONTROLEUR AUX COMPTES :
M. Bruno BEZANCON

1. DOCUMENTS COMMUNIQUES :

- Journal comptable
- Grand livre comptable
- Compte de résultat et bilan
- Relevés bancaires du Crédit Agricole
- Etat de rapprochement bancaire
- Talons des chèquiers
- Pièces justificatives

2. METHODOLOGIE

La totalité des écritures comptables et des documents a été contrôlée.

Il a été procédé par rapprochement entre le journal comptable, les bordereaux bancaires, les talons de chèques et les pièces justificatives.

Ensuite a été vérifiée la concordance entre le journal comptable et le grand livre comptable.

Enfin, le grand livre a été comparé avec le compte de résultats et le bilan.

3. CONSTATATIONS :

- Toutes les pièces justificatives sont bien présentes.
- Les écritures comptables correspondent parfaitement au montant des pièces justificatives.
- Il y a une parfaite concordance entre les écritures comptables, les relevés bancaires et les mentions figurant sur les talons des chèques.

4. COMPTE DE RESULTATS ET BILAN :

Il existe une parfaite concordance entre les différents comptes du Grand Livre et ceux du Compte de Résultats.

De même, les chiffres du Bilan correspondent bien à ceux du Grand Livre et du Compte de Résultat.

5. CONCLUSION :

La comptabilité est tenue de façon claire, ordonnée et rigoureuse. Aucune suggestion ne pourrait en améliorer la parfaite tenue.

En conséquence, le Contrôleur aux Comptes invite l'Assemblée à donner quitus au trésorier sans la moindre réserve.

Le contrôleur aux comptes :

M. Bruno BEZANCON



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DE L'ALLIER



Déclaré à la Préfecture de l'Allier le 23 décembre 1980
sous le N° 2437 (J.O. du 7 janvier 1981)

BUDGET PREVISIONNEL

EXERCICE 2017 - 2018

Charges	Montant	Produits	Montant
Sécurisation des clubs privés	20 000,00 €	Cotisations	7 500,00 €
Développement durable	7 400,00 €	Engagements aux compétitions	1 000,00 €
Formation des jeunes	1 000,00 €	Subvention DDJS - CNDS	8 000,00 €
Organisation des compétitions	4 000,00 €	Subvention Conseil Départemental	2 000,00 €
Frais de mission, réception	50,00 €	Participation des clubs	14 000,00 €
Frais de secrétariat	50,00 €		
TOTAL	32 500,00 €	TOTAL	32 500,00 €

LIGUE RÉGIONALE D'AUVERGNE DE TIR

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCIÉS

Situation au 31 août 2017

N° Association	C L U B	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Évolution 2016/2017
03 03 001	TSC VAUX	20	35	39	22	11	11	0,00 %
03 03 002	STAR ST-POURCAIN	76	84	122	106	102	121	18,63 %
03 03 003	AST TREIGNAT	115	114	115	118	151	179	18,54 %
03 03 004	STA CUSSET	108	114	131	137	178	168	-5,62 %
03 03 006	CSLG MONTLUCON	70	73	34	48	55	56	1,82 %
03 03 095	RPNA COMMENTRY	69	89	81	105	113	130	15,04 %
03 03 143	STS MONTLUCON	117	122	131	125	135	138	2,22 %
03 03 144	ASTA MOULINS	210	246	253	278	289	304	5,19 %
03 03 145	ST BOURBON-L'ARCHAMBAULT	23	24	23	21	21	25	19,05 %
03 03 170	RC DOMERAT	126	142	125	133	149	156	4,70 %
03 03 252	TS VICHY	195	191	194	223	265	265	0,00 %
Total licenciés dans le département "Allier"		1129	1234	1248	1316	1469	1553	5,72 %
11								
03 15 002	ATC MONTSALVY	38	42	31	23	22	28	27,27 %
03 15 003	TS ALLANCHE	15	12	15	12	18	14	-22,22 %
03 15 004	CT MAURIAC	67	69	51	62	65	85	30,77 %
03 15 005	ST MARMANHAC	7	7	7	6	7	7	0,00 %
03 15 010	ATS NEUVEGLISE	39	36	36	38	40	44	10,00 %
03 15 013	ALERTE SANFLORAINE	84	84	93	106	84	85	1,19 %
03 15 015	AST TRIZAC	15	16	15	17	17	18	5,88 %
03 15 020	ATS SAINT-PIERRE	37	36	38	37	33	38	15,15 %
03 15 026	ST AURILLAC	122	128	144	150	167	173	3,59 %
03 15 098	TS MASSIAC	92	100	104	95	107	127	18,69 %
Total licenciés dans le département "Cantal"		516	530	534	546	560	619	10,54 %
10								
03 43 002	TS BRIOUDE	63	71	85	99	103	110	6,80 %
03 43 003	CT AUREC	86	87	116	126	141	150	6,38 %
03 43 005	TS BEAULIEU-EMBLAVEZ	258	282	285	269	312	324	3,85 %
03 43 006	TS VELAY	29	27	25	23	17	18	5,88 %
03 43 007	STL BAINS	76	82	82	90	98	94	-4,08 %
03 43 075	TSA PONOTE	209	222	232	226	264	278	5,30 %
03 43 244	TS LANDOSSIEU	0	0	0	0	0	17	
03 43 243	ST CADRES DE RESERVE	5	5	0	0	0	0	0,00 %
Total licenciés dans le département "Haute-Loire"		726	776	825	833	935	991	5,99 %
7								
03 63 002	CT ORCINES	77	92	124	125	127	138	8,66 %
03 63 003	CT PELISSIER	80	84	97	103	120	155	29,17 %
03 63 004	CSA 92e CIE DIVISIONNAIRE	11	21	15	17	25	48	92,00 %
03 63 006	SC DE LA BUTTE	22	23	22	18	16	7	-56,25 %
03 63 007	CTS LARODDE SANCY-ARTENSE	14	25	14	11	11	16	45,45 %
03 63 011	ATS MICHELIN CLERMONT	5	4	4	4	4	3	-25,00 %
03 63 014	CTPN 48 AUBIERE	14	18	18	21	30	31	3,33 %
03 63 020	AL SAINT-ELOY-LES-MINES	14	14	14	15	17	17	0,00 %
03 63 023	ASBF CHAMALIERES	28	26	27	35	44	48	9,09 %
03 63 025	ST CHABRELOCHE	10	11	13	10	24	32	33,33 %
03 63 060	ASPTT CLERMONT	37	57	50	38	45	55	22,22 %
03 63 064	CARABINE VERTOLAYEISE	59	54	57	60	66	79	19,70 %
03 63 073	AT THIERS	31	32	38	42	46	57	23,91 %
03 63 082	TC CLERMONT	32	32	39	48	39	41	5,13 %
03 63 138	US ISSOIRE	105	109	97	87	100	119	19,00 %
03 63 221	STAR CLERMONT	454	499	535	545	551	567	2,90 %
03 63 236	TCC CHATEL-GUYON	42	48	54	57	70	70	0,00 %
03 63 259	TS RIOM	67	92	88	98	111	129	16,22 %
03 63 260	CT PONT-DU-CHATEAU	219	242	243	252	265	275	3,77 %
03 63 261	ASBG VIC LE COMTE	15	16	15	18	21		-100,00 %
03 63 263	ARLANCOISE DE TIR							
Total licenciés dans le département "Puy-de-Dôme"		1336	1499	1564	1604	1732	1887	8,95 %
19								
Total licenciés en Ligue Régionale d'AUVERGNE		3707	4039	4171	4299	4696	5050	7,54 %
47								

LIGUE REGIONALE D'AUVERGNE DE TIR

EVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCIES

Situation au 31 août 2016

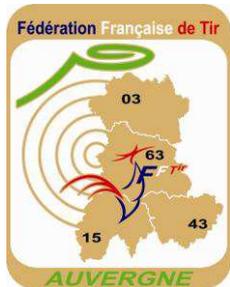
N° Association	CLUB	2012	2013	2014	2015	2016	Evolution 2015/2016
03 03 001	TSC VAUX	20	35	39	22	11	-50,00 %
03 03 002	STAR ST-POURCAIN	76	84	122	106	102	-3,77 %
03 03 003	AST TREIGNAT	115	114	115	118	151	27,97 %
03 03 004	STA CUSSET	108	114	131	137	178	29,93 %
03 03 006	CSLG MONTLUCON	70	73	34	48	55	14,58 %
03 03 095	RPNA COMMENTRY	69	89	81	105	113	7,62 %
03 03 143	STS MONTLUCON	117	122	131	125	135	8,00 %
03 03 144	ASTA MOULINS	210	246	253	278	289	3,96 %
03 03 145	ST BOURBON-L'ARCHAMBAULT	23	24	23	21	21	0,00 %
03 03 170	RC DOMERAT	126	142	125	133	149	12,03 %
03 03 252	TS VICHY	195	191	194	223	265	18,83 %
Total licenciés dans le département "Allier"		1129	1234	1248	1316	1469	11,63 %
11							
03 15 002	ATC MONTSALVY	38	42	31	23	22	-4,35 %
03 15 003	TS ALLANCHE	15	12	15	12	18	50,00 %
03 15 004	CT MAURIAC	67	69	51	62	65	4,84 %
03 15 005	ST MARMANHAC	7	7	7	6	7	16,67 %
03 15 010	ATS NEUVEGLISE	39	36	36	38	40	5,26 %
03 15 013	ALERTE SANFLORAINE	84	84	93	106	84	-20,75 %
03 15 015	AST TRIZAC	15	16	15	17	17	0,00 %
03 15 020	ATS SAINT-PIERRE	37	36	38	37	33	-10,81 %
03 15 026	ST AURILLAC	122	128	144	150	167	11,33 %
03 15 098	TS MASSIAC	92	100	104	95	107	12,63 %
Total licenciés dans le département "Cantal"		516	530	534	546	560	2,56 %
10							
03 43 002	TS BRIOUDE	63	71	85	99	103	4,04 %
03 43 003	CT AUREC	86	87	116	126	141	11,90 %
03 43 005	TS BEAULIEU-EMBLAVEZ	258	282	285	269	312	15,99 %
03 43 006	TS VELAY	29	27	25	23	17	-26,09 %
03 43 007	STL BAINS	76	82	82	90	98	8,89 %
03 43 075	TSA PONOTE	209	222	232	226	264	16,81 %
03 43 243	ST CADRES DE RESERVE	5	5	0	0	0	
Total licenciés dans le département "Haute-Loire"		726	776	825	833	935	12,24 %
6							
03 63 002	CT ORCINES	77	92	124	125	127	1,60 %
03 63 003	CT PELISSIER	80	84	97	103	120	16,50 %
03 63 004	CSA 92e CIE DIVISIONNAIRE	11	21	15	17	25	47,06 %
03 63 006	SC DE LA BUTTE	22	23	22	18	16	-11,11 %
03 63 007	CTS LARODDE SANCY-ARTENSE	14	25	14	11	11	0,00 %
03 63 011	ATS MICHELIN CLERMONT	5	4	4	4	4	0,00 %
03 63 014	CTPN 48 AUBIERE	14	18	18	21	30	42,86 %
03 63 020	AL SAINT-ELOY-LES-MINES	14	14	14	15	17	13,33 %
03 63 023	ASBF CHAMALIERES	28	26	27	35	44	25,71 %
03 63 025	ST CHABRELOCHE	10	11	13	10	24	140,00 %
03 63 060	ASPTT CLERMONT	37	57	50	38	45	18,42 %
03 63 064	CARABINE VERTOLAYSAISE	59	54	57	60	66	10,00 %
03 63 073	AT THIERS	31	32	38	42	46	9,52 %
03 63 082	TC CLERMONT	32	32	39	48	39	-18,75 %
03 63 138	US ISSOIRE	105	109	97	87	100	14,94 %
03 63 221	STAR CLERMONT	454	499	535	545	551	1,10 %
03 63 236	TCC CHATEL-GUYON	42	48	54	57	70	22,81 %
03 63 259	TS RIOM	67	92	88	98	111	13,27 %
03 63 260	CT PONT-DU-CHATEAU	219	242	243	252	265	5,16 %
03 63 261	ASBG VIC LE COMTE	15	16	15	18	21	16,67 %
Total licenciés dans le département "Puy-de-Dôme"		1336	1499	1564	1604	1732	7,98 %
20							
Total licenciés en Ligue Régionale d'AUVERGNE		3707	4039	4171	4299	4696	9,23 %
47							

LIGUE REGIONALE D'AUVERGNE DE TIR

EVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCIES

Situation au 31 août 2015

N° Association	C L U B	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014/2015
03 03 001	TSC VAUX	17	21	21	20	35	39	22	-43,59 %
03 03 002	STAR ST-POURCAIN	86	70	73	76	84	122	106	-13,11 %
03 03 003	AST TREIGNAT	97	100	99	115	114	115	118	2,61 %
03 03 004	STA CUSSET	81	102	99	108	114	131	137	4,58 %
03 03 006	CSLG MONTLUCON	27	11	33	70	73	34	48	41,18 %
03 03 095	RPNA COMMENTRY	58	54	64	69	89	81	105	29,63 %
03 03 143	STS MONTLUCON	104	112	110	117	122	131	125	-4,58 %
03 03 144	ASTA MOULINS	194	192	199	210	246	253	278	9,88 %
03 03 145	ST BOURBON-L'ARCHAMBAULT	26	27	25	23	24	23	21	-8,70 %
03 03 170	RC DOMERAT	115	116	131	126	142	125	133	6,40 %
03 03 252	TS VICHY	184	188	190	195	191	194	223	14,95 %
Total licenciés dans le département "Allier"		989	993	1044	1129	1234	1248	1316	5,45 %
11									
03 15 002	ATC MONTSALVY	25	26	26	38	42	31	23	-25,81 %
03 15 003	TS ALLANCHE	5	7	9	15	12	15	12	-20,00 %
03 15 004	CT MAURIAC	64	60	62	67	69	51	62	21,57 %
03 15 005	ST MARMANHAC	10	9	8	7	7	7	6	-14,29 %
03 15 010	ATS NEUVEGLISE	37	33	34	39	36	36	38	5,56 %
03 15 013	ALERTE SANFLORAINE	84	89	84	84	84	93	106	13,98 %
03 15 015	AST TRIZAC	19	18	14	15	16	15	17	13,33 %
03 15 020	ATS SAINT-PIERRE	33	33	37	37	36	38	37	-2,63 %
03 15 026	ST AURILLAC	118	111	117	122	128	144	150	4,17 %
03 15 098	TS MASSIAC	85	88	84	92	100	104	95	-8,65 %
Total licenciés dans le département "Cantal"		480	474	475	516	530	534	546	2,25 %
10									
03 43 002	TS BRIOUDE	36	55	56	63	71	85	99	16,47 %
03 43 003	CT AUREC	52	53	56	86	87	116	126	8,62 %
03 43 005	TS BEAULIEU-EMBLAVEZ	232	253	257	258	282	285	269	-5,61 %
03 43 006	TS VELAY	33	32	32	29	27	25	23	-8,00 %
03 43 007	STL BAINS	79	72	79	76	82	82	90	9,76 %
03 43 075	TSA PONOTE	240	207	190	209	222	232	226	-2,59 %
03 43 243	ST CADRES DE RESERVE	6	5	5	5	5	0	0	0,00 %
Total licenciés dans le département "Haute-Loire"		678	677	675	726	776	825	833	0,97 %
7									
03 63 002	CT ORCINES	81	95	98	77	92	124	125	0,81 %
03 63 003	CT PELISSIER	77	71	76	80	84	97	103	6,19 %
03 63 004	CSA 92e CIE DIVISIONNAIRE	19	17	14	11	21	15	17	13,33 %
03 63 006	SC DE LA BUTTE	22	23	24	22	23	22	18	-18,18 %
03 63 007	CTS LARODDE SANCY-ARTENSE	28	14	14	14	25	14	11	-21,43 %
03 63 010	AT ARLANC	17	14	14	0	0	0	0	0,00 %
03 63 011	ATS MICHELIN CLERMONT	6	5	5	5	4	4	4	0,00 %
03 63 014	CTPN 48 AUBIERE	16	16	15	14	18	18	21	16,67 %
03 63 020	AL SAINT-ELOY-LES-MINES	25	14	15	14	14	14	15	7,14 %
03 63 023	ASBF CHAMALIERES	20	21	26	28	26	27	35	29,63 %
03 63 025	ST CHABRELOCHE	6	6	8	10	11	13	10	-23,08 %
03 63 060	ASPTT CLERMONT	34	51	49	37	57	50	38	-24,00 %
03 63 064	CARABINE VERTOLAYSAISE	47	56	58	59	54	57	60	5,26 %
03 63 073	AT THIERS	30	29	31	31	32	38	42	10,53 %
03 63 082	TC CLERMONT	33	33	33	32	32	39	48	23,08 %
03 63 138	US ISSOIRE	92	109	93	105	109	97	87	-10,31 %
03 63 221	STAR CLERMONT	412	386	416	454	499	535	545	1,87 %
03 63 236	TCC CHATEL-GUYON	48	48	46	42	48	54	57	5,56 %
03 63 259	TS RIOM	96	79	81	67	92	88	98	11,36 %
03 63 260	CT PONT-DU-CHATEAU	150	151	188	219	242	243	252	3,70 %
03 63 261	ASBG VIC LE COMTE	14	14	16	15	16	15	18	20,00 %
Total licenciés dans le département "Puy-de-Dôme"		1273	1252	1320	1336	1499	1564	1604	2,56 %
21									
Total licenciés en Ligue Régionale d'AUVERGNE		3420	3396	3514	3707	4039	4171	4299	3,07 %
49									



LIGUE RÉGIONALE D'Auvergne DE LA FEDERATION FRANCAISE DE TIR

Siège social: 19, rue Ledru Rollin 03000 Moulins
Association déclarée à la Préfecture du Clermont-Ferrand sous le N° 10952

REGLEMENT des COUPES "d' Auvergne 10 mètres"

F

La Ligue d' Auvergne de Tir organise un nouveau concours de tirs à 10 mètres, dénommé
Cette compétition est placée sous la responsabilité de la Commission de Gestion Sportive de notre Ligue.

1°) PARTICIPATION :

Ce concours à la carabine et au pistolet est ouvert à toutes les sociétés de la Ligue d' Auvergne de Tir, affiliées à la F.F.Tir.

Peuvent participer à ce concours, tous les athlètes licenciés à notre fédération, ayant participé, ou non aux championnats départementaux 10 mètres précision, mais n'ayant pas participé, ou n'ayant pu accéder aux championnats régionaux 10 mètres précision.

Un même tireur peut tirer une épreuve Carabine et une épreuve Pistolet.

2°) CALENDRIER :

Ce concours sera disputé en deux temps:

a) il sera **obligatoire** d'avoir participé à au moins **deux** challenges de clubs sur notre Ligue, ou circuit national, **sur notre Ligue**, entre **début septembre et le 25 février 2018** (qui remplaceront les anciens tours préliminaires, de l'ancienne coupe débutants).

b) une finale régionale s'effectuera ensuite .

Cette année, la **FINALE sera organisée à Pont-du-Château, les 17 et 18 mars 2018**.

Les feuilles d'engagements seront **à envoyer à Monsieur MARCHEIX Jean-Pierre** (cf feuille d'engagement).

3°) DISCIPLINES et CATEGORIES pour la finale :

Les disciplines tirées sont les suivantes :

2 disciplines : Pistolet et Carabine 10 mètres (match sur 40 et 60 coups, comme dans règlement ISSF)

2 catégories : Jeunes (Cadets et Juniors) et Adultes (plus de 20 ans)

4°) COMPOSITION DES EQUIPES pour la finale :

Les équipes seront composées de **deux tireurs** d'un même club, avec **trois possibilités** :

équipe composée soit de **deux carabiniers**, soit de **deux pistoliers**, soit **d'un carabinier et d'un pistoler**.

La composition de chaque équipe sera déposée avant le début du tir du premier tireur de l'équipe.

Chaque société peut engager, dans une même coupe, autant d'équipe qu'elle le désire: ces équipes étant numérotées 1, 2, 3, etc ...

5°) CLASSEMENT pour la finale :

Le concours donnera lieu à des classements individuels et par équipes.

Les cartons carabine seront comptés au 1/10ème et ceux des pistolets seront comptés au point entier.

Pour harmoniser les scores des filles, ou des dames établis sur 40 coups, ces derniers seront multipliés par 1,5 (arrondi au point inférieur).

6°) DROITS D'ENGAGEMENTS pour la finale :

Les clubs engageront leurs tireurs et verseront les droits d'engagements pour la finale régionale (7 euros par tireurs) avant le **3 mars 2018** (chèque libellé à l'ordre de C.T. Castelpontin).

Les droits d'engagements ne seront pas remboursés en cas de forfait.

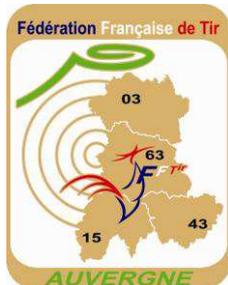
7°) RECOMPENSES :

A l'issue de la finale régionale, les récompenses seront distribuées dans chacun des six classements:

Equipe première : une coupe et deux médailles

Equipe seconde : deux médailles

Equipes troisième : deux médailles



LIGUE RÉGIONALE D'Auvergne DE LA FEDERATION FRANCAISE DE TIR

Siège social: 19, rue Ledru Rollin 03000 Moulins
Association déclarée à la Préfecture du Clermont-Ferrand sous le N° 10952

F

REGLEMENT des COUPES "Jean PASSEMARD"

La Ligue d'Auvergne de Tir met en compétition les coupes "Jean PASSEMARD" ou "ECOLE de TIR", sous la responsabilité des Commission de Gestion Sportive, et de formation de notre Ligue.
Ces coupes ont pour but de valoriser les Ecoles de Tir de notre Ligue, et de permettre à nos jeunes athlètes de découvrir la vie compétitive. Seront disputées, une coupe Carabine et une coupe Pistolet.

1°) PARTICIPATION :

Cette compétition est ouverte à toutes les sociétés de la Ligue d'Auvergne de Tir, affiliées à la F.F.Tir, pour les catégories "Poussin", "Benjamin" et "Minime".

2°) DEROULEMENT :

L'épreuve se déroulera sur **deux rencontres qualificatives**, et **obligatoires**, qui seront mis en œuvre par chaque comité départemental (03, 15, 43 et 63) dans un stand de tir désigné par eux, et une finale.

La 1ère rencontre devra être tirée avant le lundi 22 janvier 2018.

La 2ème rencontre devra être tirée avant le lundi 19 février 2018.

La FINALE aura lieu à BRIOUDE, les 10 et 11 mars 2018.

Les cartons carabine seront comptés au 1/10ème et ceux des pistolets seront comptés au point entier.

3°) CLASSEMENT :

Les poussins et les benjamins tireront sur 30 coups, et les minimes sur 40 coups.

Cette compétition aura un **classement individuel mixte** (en poussin, en benjamin et en minime), en additionnant les scores des rencontres tirées, et ceux de la finale.

Une Super Coupe sera également attribuée.

Afin d'établir un palmarès "clubs" dit "Super Coupe", le 1er de chaque catégorie par discipline, se verra attribuer cinq points pour son club, le 2ème se verra attribuer trois points, quant au 3ème, il se verra attribuer un point.

La somme de ces points crédités, permettra d'attribuer la "Super Coupe" au meilleur club, pour un an.

4°) DROITS D'ENGAGEMENTS :

Les clubs engageront leurs tireurs et verseront les droits d'engagements pour chaque rencontres, ainsi que pour la finale régionale de 5 euros par tireurs.

Pour chaque rencontre qualificative, le règlement sera établi à l'ordre du club recevant cette dernière (voir calendrier sportif de notre Ligue).

Pour la finale, le chèque sera à établir à l'ordre du T.S. BRIOUDE.

Les droits d'engagements ne seront pas remboursés en cas de forfait.

5°) RESULTATS :

Pour chaque tour, envoyer les résultats, dans les cinq jours suivants ce dernier, à:

Monsieur ALLEZARD Sébastien

Mail: delhermet.patricia@wanadoo.fr

Tél : 06.74.25.12.73.

6°) FINALE :

Les inscriptions sont à réaliser auprès du club organisateur de la Finale, qui sera chargé d'établir le planning en fonction de sa capacité d'accueil.

Le classement de la finale sera effectué en additionnant les scores des deux tours avec le score de la finale, afin de récompenser la régularité et la progression des athlètes.

7°) RECOMPENSES :

A l'issue de la finale, les récompenses suivantes seront distribuées :

Une médaille aux trois premiers de chaque discipline et de chaque catégorie.

Une Super Coupe sera attribuée au club ayant le meilleur total des scores carabine et pistolet confondus, pour un an.

Assemblée Générale Ordinaire du Comité Départemental de Tir de l'Allier



Statistiques relatives au site internet du Comité.

Rappel de l'adresse internet : <https://www.cdtir03.fr/> Le site internet est hébergé chez 1and1

Période : du 1er septembre 2016 au 30 septembre 2017

Visiteurs : 11.652 visiteurs soit une moyenne de 971 visiteurs par mois.

Les plannings de tirs et les calendriers, hiver et été, sont les éléments les plus consultés. Viennent ensuite les palmarès et les recherches des clubs dans l'Allier.

Les mots clefs les plus fréquents :

rex club domeratois	stand de tir commentry
association tir sportif montlucon	cdtir03.fr
feuilles engagement pour les equipes de tir	tir +treignat
www.cdtir03.fr	club de tir sportif montlucon
club tir treignat	stand de tir commentry rue du creux du lac

D'où viennent les visiteurs ? Principalement par Google, puis le site internet de la ligue de tir d'Auvergne.

Quels navigateurs internet ? Firefox, Chrome, Feedparser et Internet Explorer

Analyse des pages principales d'entrée :

/administrator/index.php	5.052	30,41%
/index.php	3.301	19,87%
/wp-login.php	616	3,71%
/index.php/les-clubs/clubs-en-allier/vichy	478	2,88%
/index.php/palmares-2016-2017	320	1,93%
/index.php/les-clubs/clubs-en-allier/domerat	262	1,58%
...ex.php/les-clubs/clubs-en-allier/montlucon	223	1,34%
...dex.php/les-clubs/clubs-en-allier/treignat	183	1,10%
...p/les-clubs/clubs-en-allier/saint-pourcain	177	1,07%
/index.php/le-comite/assemblees-generales	175	1,05%
Total	10.787	64,93%